

EXECUTIVE COMMITTEE  
Minutes of the meeting of January 20<sup>th</sup> 2015  
Arts 509 - 13h00-15h00

Présent(e)s : L. Burns, D. Côté, F. De Bruyn, C. Foz, J. Esleben, K. Fianu, K. Gajewski, S. Grosjean, R. Grutman, M.-J. Hamel; M. Lagacé, A. Lewkowicz, J. Muñoz-Liceras, K. Orr, D. Paré, P. Rusnock, N. St-Onge, A. Taylor;

Excusés : T. Allen, A. Gilbert, R. Grutman, É. Mathieu, A. Wright;

Absent(e)s : V. Bernard, C. Rousseau, O. Loeffelholz;

Invités : R. Fontaine-Azzi, R. Mashaie, N. Ouimette, C.B. Rousseau, F. Vézina;

Le doyen LEWKOWICZ préside la réunion. Il souhaite la bienvenue à M-J. HAMEL (ILOB) et Clara FOZ (TRA).

Présentation : (Claude Laguë, Doyen et professeur, Faculté de génie) *Les défis du recrutement et les solutions potentielles*

**14-15-06-01 Approbation de l'ordre du jour**

Le procès-verbal est approuvé avec la modification suivante : la directrice administrative (N. Ouimette) présentera un bref rapport, précédent celui du doyen (pour des contraintes de temps).

**14-15-06-02 Approbation du procès-verbal**

Le procès-verbal est approuvé.

**14-15-06-03 Suivis au procès-verbal**

Les suivis ont été faits dans le cadre du rapport du doyen.

**14-15-06-04 Rapport de la directrice administrative (N. Ouimette) :**

- a) **Évaluation de rendement du personnel de soutien** : la directrice rappelle que la date limite pour compléter ces évaluations est le 31 mars 2015. Elle rappelle également que le processus des évaluations est initié par l'employé (en termes d'établissement des objectifs).
- b) **Remplacement du personnel de soutien / transition** : deux départs à la retraite sont

prévus pour avril 2015 (soit celui de l'adjointe administrative du Département de philosophie et de l'agent des ressources physiques de la Faculté des arts) ; la directrice indique à cet effet que des stratégies de transfert progressif sont déjà en place (documentation des procédures, jumelage des postes – au besoin - etc.) afin d'assurer que les individus embauchés soient pleinement fonctionnels à leur arrivée en poste.

- ✓ **Restructuration du bureau des études supérieures** : en continuité avec la discussion ci-haut, le vice-doyen aux études supérieures souligne les défis importants auxquels font face le personnel du bureau des études supérieures, résultant notamment du départ de quatre employés ; deux de ces départs étaient imprévus (congé de maladie) alors que les deux autres employés sont en affectation temporaire (SIS). Il va sans dire que cette situation aura des retombées, générant notamment un retard dans le traitement des dossiers de bourses externes (bien que l'équipe soit en mesure de communiquer les résultats en début mars). Par ailleurs, un plan de redressement est en place : l'administratrice du bureau des études supérieures (R. Fontaine-Azzi) distribue à cet effet, un tableau d'affectation pour chacune des unités de la faculté, visant à assurer le fonctionnement des personnes en poste (de façon temporaire) d'ici l'embauche de nouveaux employés. Enfin, le vice-doyen aux études supérieures précise que cette situation est exceptionnelle et qu'elle n'est pas en lien avec le processus de centralisation ; il indique en fait que sans la centralisation, cette situation n'aurait pas été gérable.
  - **Discussion** : des membres se demandent dans quelle mesure la situation aura un impact négatif sur le nombre d'admissions. Le vice-doyen aux études supérieures indique que l'impact dépendra du nombre de dossiers qui seront reçus au bureau des études supérieures mais que tout est fait actuellement pour minimiser cet impact.

#### 14-15-06-05 Rapport du doyen (A. LEWKOWICZ)

- a) **Projet « black box theatre »** : le doyen indique qu'il n'y a toujours pas d'entente signée avec la Ville d'Ottawa ; vraisemblablement, c'est en février que celle-ci devrait être signée.
- b) **Formation en ligne (obligatoire)** : le doyen précise que le taux de complétion est toujours peu élevé auprès des professeurs (et des vice-doyens) ; à peine plus d'un tiers ont complété la totalité des formations. Compte-tenu que l'Université d'Ottawa doit légalement s'assurer que ces formations soient complétées, le doyen sollicite les avis des directeurs quant à la meilleure façon de procéder.
  - ✓ **Discussion et décision** : les directeurs rappelleront en assemblée départementale, l'obligation, pour tous les professeurs, de compléter ces formations et indiqueront qu'une lettre sera acheminée par le doyen à ceux et celles qui n'ont pas complété ces formations.
  - ✓ **Suivi** : la directrice administrative (N. Ouimette) rédigera cette lettre que le doyen acheminera (au besoin) aux professeurs qui n'ont pas complété la formation. Une fois la lettre acheminée, les professeurs concernés disposeront

d'un délai d'une semaine pour compléter la formation.

**c) Réunion du «Council of Deans of Arts and Science of Ontario Universities (CODAS)» / (York University)**

- ✓ **Situation des arts et des humanités dans les universités ontariennes** : le doyen présente un bilan de cette réunion, précisant que la diminution du nombre d'inscription est un phénomène observable pratiquement sur l'ensemble du territoire ontarien, particulièrement pour les universités situées hors du « territoire du grand Toronto ». La différence cependant, réside dans les leviers d'action dont les universités disposent pour gérer cette diminution (par exemple, les moyennes d'admission, les cibles annuelles quant aux nombres de nouveaux étudiants pour chaque faculté, etc.). Le défi pour notre faculté est donc particulièrement important : 1) située hors du « territoire du grand Toronto »; 2) en arts et en humanités ; 3) avec les exigences de la francophonie, et 4) disposant de peu (voire pas) de marge de manœuvre quant aux cibles annuelles d'admission. Ce faisant, le travail de *conversion*, i.e. l'augmentation du taux de conversion demeure la marge de manœuvre la plus plausible. Le vice-doyen aux études de premier cycle fera un suivi à cet effet (i.e. lettres de conversion) dans son rapport.
  - **Discussion** : des membres soulignent que les efforts de recrutement sont trop ciblés sur le marché canadien ; dans ce même ordre d'idée, des campagnes de recrutement pourraient cibler le territoire américain.
- ✓ **Budget établi sur la base des activités / Activity-based budgeting** : ce modèle de budget assure un alignement entre les sources de revenus et les activités que ces sources sont censées soutenir ; en d'autres termes, les revenus générés par chaque département/unité de la faculté reviendraient à ces derniers, en même temps qu'ils seraient responsables de chaque dépense ; ce modèle permet une plus grande marge de manœuvre et sous-tend aussi une transparence tout autant qu'une responsabilisation budgétaire. Le doyen souligne que plusieurs universités (dont celle de Toronto) ont déjà adopté ce modèle et que ce pourrait être le cas pour l'Université d'Ottawa.

**d) Situation budgétaire de la Faculté des arts** : le doyen indique que les efforts déployés (ex : diminution du nombre de cours) ont légèrement amélioré la situation de la faculté. Par contre, avec la diminution continue du nombre d'étudiants, le déficit atteindra tout près de 7 millions de dollars, à la fin de l'année 2015-2016. Un des leviers d'action pour contrer la situation est celui des inscriptions (d'où l'importance du travail de conversion).

- ✓ **Discussion** : à cet effet, des membres souhaitent que la faculté explore sérieusement certaines des suggestions de C. Laguë (Doyen de la Faculté de génie); par exemple, la formation continue, les camps d'été, etc.

**e) Comité de travail sur les humanités numériques** : le doyen précise que ce comité (formé d'une quinzaine de professeurs de la faculté) a amorcé son travail (notamment quant aux programmes d'étude et volets de recherche existant au sein d'autres

universités dans le domaine des humanités numériques). Ce comité soumettra ses recommandations lors des dernières réunions (2014-2015) du Comité exécutif et du Conseil de faculté.

**14-15-06-06 Rapport du vice-doyen aux études de premier cycle (A. TAYLOR)**

- a) **Centralisation des services scolaires au premier cycle** : le vice-doyen indique que la centralisation suit son cours et que trois personnes seront recrutées (l'une d'entre elles est déjà en poste). Des rencontres avec les dirigeants des départements ont également eu lieu afin d'expliquer la situation. Enfin, le vice-doyen invite les directeurs à le contacter pour toutes questions sur ce processus.
- b) **Statistiques préliminaires (demandes d'admissions – 101)**: ces statistiques reflètent une baisse du nombre d'admissions dans l'ensemble des départements, à l'exception de quelques programmes. Par ailleurs, il souligne que ces statistiques sont très préliminaires bien qu'elles confirment le sérieux de la situation quant aux demandes d'admissions à la Faculté des arts.
- c) **Processus de conversion (admission – inscription) / Bourse spéciale du 125<sup>ième</sup> de la Faculté des arts** : le vice-doyen précise que ce processus est central dans le contexte actuel de la faculté ; les lettres de conversion seront acheminées au cours de la semaine du 2 février 2015 (une fois l'approbation des directeurs en termes de contenu). Afin de maximiser le processus de conversion, une bourse spéciale du 125<sup>ième</sup> anniversaire de la Faculté des arts, d'un montant de \$1000, sera offerte aux étudiants qui ont reçu une offre d'admission et dont la moyenne est de 80% et plus.
- ✓ **Discussion** : des membres soulignent qu'il est important de « bouger » rapidement quant aux offres d'admission et bien que la Faculté des arts ait en effet accéléré le processus, le défi réside du côté du Bureau des admissions de l'université.
  - ✓ **Suivi** : le vice-doyen reprendra la discussion au cours de la prochaine réunion du comité exécutif.
- d) **Système d'entrée des notes** : ce système peut être amélioré, notamment depuis le transfert de Blackboard à Excel, ceci pour éviter, entre autres, des retards.
- ✓ **Suivi** : le vice-doyen suggère la création d'un petit groupe de travail à cet effet.
- e) **Gestion des demandes d'examens différés** : dans le contexte où les demandes d'examens différés sont de plus en plus nombreuses, le vice-doyen sollicite la rétroaction des directeurs quant à la gestion actuelle de ces demandes, lesquelles sont acheminées directement au secrétariat de la Faculté des arts, dans l'objectif de simplifier la procédure.
- ✓ **Discussion** : des membres soulignent que les professeurs sont les mieux placés pour gérer ces demandes d'examens de différés et que le système de centralisation fait en sorte qu'ils sont informés « après » coup de ces demandes.
  - ✓ **Suivi** : le vice-doyen invite les directeurs à consulter leurs collègues. La

discussion sera reprise au prochain Comité exécutif.

**14-15-06-07 Rapport du vice-doyen aux études supérieures (F. de BRUYN)**

- a) **Modification du rapport de progrès annuel (rapport distribué aux membres):** le vice-doyen précise que l'objectif des modifications (suggérées par la FESP) est d'assurer une plus grande standardisation du processus tout autant qu'un meilleur suivi quant aux progrès des étudiants.
- b) **Restructuration de la FESP :** le vice-doyen précise que le vice-recteur aux études rencontrera les membres du Conseil de la Faculté des arts afin de discuter des prochaines étapes dans ce dossier.

**14-15-06-08 Modification de l'ordre du jour (contraintes de temps)**

**La vice-doyenne à la gouvernance présente aux membres les demandes de modifications suivantes :**

- a) **Demande de modification du nom et des statuts départementaux du Département de géographie**
  - ✓ nom proposé : *Department of Geography, Environment and Geomatics / Département de géographie, environnement et géomatique*
    - Adopté à l'unanimité
  - ✓ Abolition du poste de coordonnateur du programme en Études de l'environnement
    - Adopté à l'unanimité
- b) **Demande de modification des statuts départementaux de l'ILOB**
  - ✓ ajout d'une section quant au mandat du « Directeur, Évaluation des langues »
  - ✓ séparation des deux comités de 1<sup>er</sup> et 2e/3<sup>e</sup> cycle, renommés Comités des études de premier cycle et Comité des études supérieures
    - Adopté à l'unanimité
- c) **Demande de désaffiliation de l'ISSP / Faculté des arts**
  - Adopté à l'unanimité

**14-15-06-09 Rapport de la vice-doyenne à la recherche (J. M-LICERAS)**

a) **modifications des priorités (subventions participation à un colloque) :** après discussion avec les membres du Comité de recherche et de publication, la vice-doyenne propose les modifications suivantes :

- *La priorité 1 relative aux nouveaux chercheurs inclura les professeurs n'ayant pas obtenu la permanence ;*
- *Le caractère national ou international de la conférence ne sera plus un critère d'évaluation pour les nouveaux chercheurs (fusion des priorités 1 et 3) ;*

- *Pour les chercheurs d'expérience, la distinction entre « demande de subvention recommandée mais non financée » et « demande de subvention non recommandée » n'est plus un critère d'évaluation de la demande. Conséquemment, la priorité 5 est abolie et les priorités 2 et 4 seront modifiées pour refléter ce changement ;*

i. Adopté : 12 votes en faveur; un contre et une abstention;

**b) Responsable du développement de la recherche** : la vice-doyenne informe les membres du départ temporaire, dès mai 2015, de Kelly-Anne Maddox (congé de maternité). Elle invite les membres à lui soumettre des suggestions quant au remplacement de cette dernière.

**14-15-06-10      Rapport de la vice-doyenne à la gouvernance (M.LAGACÉ) :**

- a) Modification des statuts départementaux (GEG, ILOB et ISSP) ;** voir 14-15-06-08 ;
- b) Décanat de la Faculté des arts** : la vice-doyenne rappelle les dates de présentation des trois candidats.

La séance est levée à 16h10

Vice-doyenne (gouvernance) et secrétaire de la faculté,



Martine Lagacé

03.02.2015